



**SONT DÉCLARÉS ADMIS À LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE DANS
LE SECTEUR DISCIPLINAIRE « ARTS », session 2021**

les candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique,

sous réserve, pour les enseignants stagiaires de l'enseignement public ou titulaires d'un contrat provisoire de l'enseignement privé sous contrat, de remplir les conditions réglementaires d'obtention de la certification : titularisation ou obtention d'un contrat définitif (cf. article VI de la note n° 2019-104 du 16 juillet 2019, parue au BO n° 30 du 25 juillet 2019)

Option Cinéma – audiovisuel

MME	DOZ	CLAIRE
MME	HUNTER	LUCILLE

Option Danse

MME	BERNOS	KAREEN
MME	BOUILLAC ép. NICOT	LAURENCE
M.	MURCIA	OLIVIER

Option Histoire de l'Art

MME	LARRABURU	MARIE-LAURE
MME	SPIGA ép. GICQUEL	SIMONA

Option Théâtre

MME	BÉDIÉE	MAUD
MME	CESBRON	GAËLLE
MME	DUPUY	MARIE
MME	GARATE BLANES	INES
MME	LABAISSE ép. PEREIRA	SOPHIE
MME	MONTESTRUCQ	NADÈGE
MME	SALVADOR	LAURE
MME	SAYEG ép. CHEVALLEY	LEILA

À Bordeaux, le 5 Février 2021

Le président du jury
M. Olivier MASSÉ

L'Inspecteur d'Académie-
inspecteur Pédagogique Régional

Olivier MASSÉ